

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Pour un Finistère solidaire

Solidaires vis-à-vis des personnes et vis-à-vis des territoires. C'est ainsi que pourra se résumer la campagne qu'engagent les candidats, socialistes ou soutenus par le Parti Socialiste, pour les élections cantonales des 9 et 16 mars prochains. C'est essentiellement autour de ces deux notions qu'ont porté les travaux du séminaire du 5 janvier à Trégarvan auquel ont participé les candidats.

"Le mode de scrutin pour les élections cantonales est archaïque", a souligné Pierre Maille. En effet, comment comprendre que les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les 3 ans. La présentation d'un programme détaillé n'a donc pas de sens. En revanche, un Manifeste, rappelant le très bon bilan de la majorité en place depuis 10 ans et mettant en avant les enjeux

essentiels pour le département dans les années qui viennent, sera rapidement diffusé.

La solidarité vis-à-vis des personnes correspond à une des missions essentielles du Conseil général. "L'action sociale représente tout de même plus de 60 % de notre budget", a souligné Patricia Adam. 1 000 agents sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental, "car nous voulons que l'action sociale soit au plus près des habitants", a insisté la vice-présidente du Conseil général.

Le RMI constitue une des principales missions du Conseil général. Il ne s'agit pas, pour la majorité départementale, de se contenter de verser cette allocation aux personnes qui peuvent y prétendre. "Nous sommes dans la recherche permanente de dynamique de retour à l'emploi et d'indépendance", a résumé Richard Ferrand, en charge de l'insertion. 14 000 personnes sont concernées dans le Finistère. Parmi elles, un

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/01/2008



Les enjeux de mars 2008

Les municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008 seront les premières élections après l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Elles interviendront donc dans un contexte particulier a rappelé François Hollande, à l'occasion de la convention nationale de ratification des listes municipales, le 15 décembre.

D'abord, parce que les Français peuvent constater dès maintenant que, dans les communes, les socialistes sont rassemblés. C'est net dans tout le pays, c'est éloquent dans le Finistère. Où constate-t-on des divisions, des règlements de comptes, des listes en concurrence ? Au sein des droites quimpéroises et surtout brestoises. Au PS, les adhérents votent, à l'UMP, les dirigeants payent des sondages pour départager les prétendants.



François Hollande

Ces différences d'approche dans le mode de désignation des candidats se retrouveront aussi dans les politiques que mettront en œuvre les municipalités. Ce ne seront pas les mêmes orientations qui seront décidées pour le logement, les transports, la solidarité ou l'aménagement du territoire par des équipes de droite ou de gauche. Alors que le pouvoir d'achat constitue la priorité des Français, les socialistes doivent être utiles à leurs concitoyens. Dans les mairies et les conseils généraux, "nous pourrions alléger une part du fardeau provoqué, aujourd'hui, par la politique gouvernementale qui pèse sur le dos des familles", a annoncé le premier secrétaire du PS.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Une année volontaire.

Huit mois sous Sarkozy et déjà les citoyens sont lassés. Excédés par cette esbroufe qui s'exprime continûment sur les écrans qui nous livrent les frasques du locataire de l'Élysée. Épuisés par cette politique économique de gribouille qui pénalise le pays et n'ouvre aucune voie. Désolés de cette politique sociale qui exclut et rend la vie de tous les jours plus dure, plus chère. Cette année doit être pour les Français le temps de dire non à cette triste politique. Et les élections municipales et cantonales dans lesquelles les socialistes réuniront toutes leurs forces offriront les moyens de contester et de peser pour une France meilleure. A tous les militants, sympathisants et amis, la fédération du Finistère souhaite une année active et victorieuse contre la droite. Que 2008 soit celle de nos couleurs !

Pour un Finistère solidaire (suite)

Le Manifeste de la majorité départementale pour les élections cantonales sera publié dans quelques semaines

... tiers reste quelques mois dans le dispositif. Un autre tiers y passe de quelques mois à trois ans. Et un autre tiers, le moins important, y passe plus de trois ans. Cela représente un budget de 70 millions d'euros. 60 sont consacrés au versement de l'allocation et 10 aux actions d'insertion. Il faut noter que la dette de l'État vis-à-vis du Finistère s'élève à 25 millions d'euros. "Lorsque le RMI fut créé en 1988, 17 % de la somme versée devait être consacrée à l'Insertion", a rappelé l'élu de Carhaix. La droite a supprimé cette disposition légale mais, dans le Finistère, le "I" du RMI reste une priorité. "D'ailleurs, notre département est souvent cité en exemple", s'est félicité Patricia Adam.



Depuis 10 ans la majorité de gauche change le Finistère

La solidarité vis-à-vis des territoires consiste à prendre en compte l'hétérogénéité du département. "Tous les territoires n'ont pas les mêmes caractéristiques", a rappelé Pierre Maille. Et donner indifféremment à tout le monde les mêmes subventions ne peut conduire qu'à prolonger voire à accentuer les inégalités.

C'est la raison pour laquelle, sur un certain nombre de programmes départementaux, seules les communes de moins de 1 000 habitants peuvent être éligibles. Auparavant, le Conseil général accordait des subventions pour les constructions d'écoles maternelles et primaires alors qu'il s'agit d'une compétence municipale. "Nous n'accordons plus de subventions systématiquement. Il faut qu'elles aient un sens en terme d'aménagement du territoire", a rappelé Pierre Maille qui a également précisé : "En revanche, nous intervenons sur tout ce qui touche au périscolaire et à l'accueil des jeunes enfants car cela correspond tout à fait à notre compétence d'aide aux familles".

Cette volonté de mettre en place un Finistère solidaire va se poursuivre dans les années qui viennent. "Nous avons repéré quatre enjeux importants pour le

Finistère dans les années qui viennent", a précisé Pierre Maille. D'abord, comment répondre aux défis que représente l'allongement de la durée de la vie. Il ne s'agit pas uniquement de considérer ce phénomène sous l'angle du vieillissement de la population et de la prise en charge de la dépendance. Il faut aussi l'envisager en fonction des transports et du logement par exemple.

Ensuite, la préservation du climat et la gestion de l'énergie appellent, de la part de la collectivité, des réponses ambitieuses. Dans un département qui ne produit qu'une infime partie de sa consommation d'énergie et qui, de surcroît, se situe en fin de ligne pour le réseau électrique, cette question se pose avec une acuité particulière. Là encore, les efforts devront porter sur les transports et l'habitat.

Le troisième enjeu repéré par la majorité départementale touche au lien et à la cohésion sociale. "Nous sommes en face d'un paradoxe", remarque Pierre Maille. "D'un côté, l'engagement associatif des Finistériens est très fort mais, de l'autre, on constate des comportements très individualistes, des réflexes de défense d'intérêts particuliers".

Enfin, le Conseil général devra accompagner les mutations de l'économie finistérienne dans des secteurs comme l'agriculture, la pêche ou l'électronique. "Nous devons tout à la fois maintenir notre potentiel de production de manière à conserver une industrie agroalimentaire performante tout en respectant l'environnement et les réglementations européennes et mondiales".

Élaboré en commun par la fédération du Finistère du Parti socialiste, le groupe de gauche au Conseil général et l'Union des Élus Socialistes et Républicains, le manifeste de la majorité départementale pour les élections cantonales de mars prochain sera rendu public dans les semaines qui viennent.



"Le Finistère est montré en exemple"

Les enjeux de mars 2008 (suite)



Les candidats socialistes à Brest et Quimper

... Mais, a insisté François Hollande, il ne faut pas laisser penser "qu'il y aurait une sorte de division du travail politique : à la droite, la gestion de l'État et la majorité dans les assemblées (Assemblée nationale et Sénat) et à la gauche la gestion des territoires. Nous devons être ambitieux à tous les niveaux et ce que nous allons réengager à l'occasion de ces élections municipales nous permettra d'être exemplaires et de pouvoir gagner les élections nationales".

Les élections de mars seront aussi l'occasion pour les Français d'exprimer leur frustration, leur mécontentement et leur colère face à un Président qui, pour se faire élire, n'avait pas hésité à se faire passer pour le candidat du pouvoir d'achat.

Les socialistes veulent être utiles

D'autant que Nicolas Sarkozy et François Fillon veulent faire de cette campagne un test national. "On va se partager les villes avec le Président", a expliqué le Premier ministre, au *Figaro* le 7 janvier. En outre, le chef de l'État a prévu de présider le Conseil national de l'UMP qui doit donner le coup d'envoi de la campagne de son parti le 12 janvier.

Enfin, du vote qu'effectueront les électeurs, au mois de mars, dépendra l'orientation de la politique gouvernementale par la suite. François Fillon l'a déjà laissé entendre à demi-mot en présentant ses vœux : en 2007, nous n'avons encore rien vu, les "vraies réformes" sont pour 2008 : "réforme" du marché de l'emploi pour plus de flexibilité et de précarité, "réforme" de l'économie pour donner plus aux entreprises et moins aux salariés, "réforme" des institutions pour donner plus de pouvoir au président de la République, "réforme de nos prélèvements obligatoires" qui vont augmenter (TVA sociale, ..), "réforme" de notre système de santé pour une médecine à deux vitesses.

Une campagne départementale déclinée dans 26 cantons

Les 26 candidats de la majorité départementale se sont retrouvés, le 5 janvier, au village de vacances de Ker Beuz à Trégarvan, pour donner le coup d'envoi de la campagne pour les élections cantonales qui se dérouleront, comme les municipales, le 9 et 16 mars 2008. "Il s'agit d'une campagne départementale, déclinée dans 26 cantons", ont insisté Jean-Jacques Urvoas, premier secrétaire fédéral, et Pierre Maille, président du Conseil général.

C'est bien d'une équipe, composée de 26 candidats et de 26 remplaçants, qu'il convient de parler.

Parmi les 11 élus de gauche dont les cantons sont renouvelables cette année, sept se représentent et quatre ont décidé de passer la main. Pour les 15 élus sortants de droite (UMP Modem), il faudra sans doute attendre quelques semaines avant d'y voir aussi clair.

Le Parti Socialiste voulait une équipe renouvelée, plus féminine et offrant une place conséquente à des candidats issus de la diversité. La mission semble quasi-



Les candidats de la majorité départementale

ment remplie : 13 candidats sur 26 se présentent à une élection cantonale pour la première fois ; l'équipe compte cette année six candidates contre cinq il y a 6 ans. "Il s'agit, certes, d'une progression mais nous aurions pu mieux faire", reconnaît Jean-Jacques Urvoas. Enfin Réza Salami et Sheilla Le Nost incarnent la diversité.

L'équipe de gauche est prête à aller à la rencontre des électeurs dans les 26 cantons renouvelables pour défendre et expliquer l'action engagée par la gauche au Conseil général.

Son objectif est simple : confirmer et conforter la majorité départementale qui, depuis 10 ans maintenant, fait rimer Finistère avec solidaire.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Protection des sources : une loi, vite

Avec Dominique Pradalié

Les pressions sur les journalistes pour les contraindre à révéler leurs sources se font de plus en plus fortes. Mais, avec l'affaire Hervé Chambonnière, journaliste au *Télégramme de Brest*, un nouveau cap a été franchi. Il est urgent que le gouvernement légifère, estime Dominique Pradalié, secrétaire générale du SNJ (Syndicat National des Journalistes).

Cap Finistère : En quoi l'affaire Chambonnière est-elle si grave ?

Dominique Pradalié : Depuis 2005, nous constatons que les pressions exercées par des magistrats sur des journalistes pour les obliger à révéler leurs sources sont de plus en plus fortes. Or, systématiquement, la France, et d'autres pays comme la Belgique, le Luxembourg

ou le Royaume Uni, sont condamnés par la Cour européenne des droits de l'Homme qui rappelle régulièrement que, sans protection des sources efficace, il ne peut pas y avoir de vraie liberté de la presse. Dans l'affaire qui nous occupe, la procureure a contourné les dispositions de l'article 109 du code de procédure pénale qui permettent à tout journaliste de ne pas divulguer ses sources, mais surtout, elle ne l'a pas prévenu. A son insu, elle a fait saisir le relevé de ses communications téléphoniques. Elle lui a ainsi fait courir un très grand risque. Imaginez qu'un des protagonistes, pensant avoir été balancé par le journaliste, ait voulu se venger ? L'enquête d'Hervé Chambonnière concernait tout de même le milieu nantais.

Cap Finistère : Les journalistes ne doivent-ils rendre aucun compte à la Justice ?

Dominique Pradalié : Nous ne demandons pas, comme dans certains pays

scandinaves, à ce que la loi interdise à un journaliste de dévoiler ses sources. Nous voulons qu'il soit librement responsable de les donner ou non. Si, pour des raisons éthiques, il croit de son devoir d'informer la Justice, il peut le faire. Mais si, déontologiquement, il estime ne pas avoir à le faire, il doit pouvoir protéger ses informations. Depuis sa création, en 1918, le Syndicat National des Journalistes se bat pour le respect du secret professionnel.

Cap Finistère : Que demandez vous au gouvernement aujourd'hui ?

Dominique Pradalié : Nous voulons que la loi française garantisse la protection totale de nos sources et que notre droit soit en conformité avec la jurisprudence européenne.

C'était d'ailleurs une promesse du candidat Sarkozy qui, dans un courrier adressé au SNJ, avait écrit qu'il souhaitait "inscrire le droit de tous les journalistes à la protection de leurs sources dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse".

Rendez-vous

12 et 13 janvier

Week-end de formation : "Prise de parole" et "conduite de réunion" pour les candidats aux municipales et cantonales, inscriptions au 02 98 43 44 39.

14 janvier

De 18 h 00 à 20 h 30, salle Polyvalente à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur l'agriculture.

25 février

Ouverture de la campagne officielle pour les élections municipales et cantonales.

9 mars

Premier tour des élections municipales et cantonales.

16 mars

Second tour des élections municipales et cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :

Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Encore une hausse de prix

Au moment même où Nicolas Sarkozy vient de faire voter par la majorité au Parlement un plan supposé favoriser le pouvoir d'achat des Français, son gouvernement vient d'annoncer, entre Noël et jour de l'an, une hausse de 4 % des tarifs du gaz. Le ministre de l'Économie nous dit, comme pour se faire pardonner, que c'est moins que les 6 % souhaités par GDF dans le cadre de sa privatisation, mais c'est bien plus que l'inflation (2,40 %) et cette augmentation vient après la hausse de 5,80 % déjà intervenue en mai 2006. Soit une progression de 10 % en 18 mois.

Vie des sections

Jean-Pierre Delattre a été élu secrétaire de la section de Saint Thégonnec en remplacement de Solange Creignou.

Pot de la section de Daoulas

La section de Daoulas invite les adhérents et sympathisants du Centre-ouest Finistère à participer au pot du nouvel an, le mercredi 23 janvier, à partir de 18 h 30, à la mairie de Saint-Urbain.

Lancement de campagne de Sheilla Le Nost

La candidate socialiste dans le canton de Châteaulin, Sheilla Le Nost, et son remplaçant, Daniel Cariou, lanceront leur campagne le 12 janvier, à

17 heures, à la bibliothèque de Châteaulin, en présence de Pierre Maille, de Yolande Boyer et de Kofi Yamgnane.

Journée annuelle des secrétaires de section

Les secrétaires de sections qui souhaitent participer à la journée nationale annuelle des secrétaires de section doivent se faire connaître avant le 14 janvier auprès du secrétariat de la Fédération (02 98 53 20 22).

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Désiré Piriou qui fut maire de Plouézoc'h de 1975 à 1989. Nous adressons à son épouse et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

Société Civile Professionnelle d'Avocats
Bernard RIOU - Jean-Loic PERREAU
Hervé JEAN
6, rue Saint-Marc - B.P. 1105
29101 QUIMPER CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Quimper du 26 décembre 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : "SOCOMA"

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 13, rue du Calvaire, 29000 QUIMPER.

Objet social : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- L'acquisition de terrains à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains ;
- L'aménagement et la construction sur ces terrains d'immeubles ;
- La vente des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;
- Toutes activités de marchand de biens.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la

cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 15 000 euros.

Gérance : Monsieur Pierre PLUMEREAU, demeurant 13, rue du Calvaire, 29000 QUIMPER, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis.

EXCO GEFICO DÉVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
d'expertise comptable
au capital de 2 000 euros
Siège social : 18, rue Jean-Jaurès
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 28 décembre 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
EXCO GEFICO DÉVELOPPEMENT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège : 18, rue Jean-Jaurès, 29200 BREST.

Objet : L'exercice de la profession d'expert-comptable.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur Francis JAOUEN, demeurant Pont Rheu, 29810 BRÉLÈS.

RCS : BREST.

La Gérance.

EXCO ABO DÉVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
de commissaire aux comptes
au capital de 2 000 euros
Siège social : 18, rue Jean-Jaurès
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 28 décembre 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
EXCO ABO DÉVELOPPEMENT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège : 18, rue Jean-Jaurès, 29200 BREST.

Objet : L'exercice de la profession de commissaire aux comptes.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur Christophe OLLIVIER, demeurant 22, rue Puebla, 29200 BREST.

RCS : BREST.

La Gérance.

Avis est donné de la constitution de la SARL : "ALORH" au capital de 7 000 €.

Siège social : Pépinière d'entreprises, Kervidanou 3, 29300 Mellac, QUIMPERLÉ.

Objet : Prestations de gestion des ressources humaines à destination des TPE/PME

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Gérants : M^{me} Danièle CROCOQ, demeurant 10, Hent Kerveltrec, 29170 FOUESNANT, et M^{me} Catherine BEAUFILS, demeurant 21, rue Alphonse-Bertillon, 75015 PARIS, nommées pour une durée indéterminée.